PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 16 octobre 2026 à 18h00

Présents : Jean-François Majorel, Olivier Pasturel, Franck Issert, François Cot, Marie-Chantal Courtial, Maryline Lefebvre et Katia Pino

Absents excusés :
Julie Récan, Christelle Dressayre, Rose Quatrehomme et Gilbert Reynaud

Pouvoirs : Julie Récan pour Katia Pino
Christelle Dressayre pour Marie-Chantal Courtial
Rose Quatrehomme pour François Cot
Gilbert Reynaud pour Jean-François Majorel

1- Désignation du secrétaire de séance - Katia Pino est désignée — 11 pour

2- Approbation du PV du CM du 26 septembre 2026 — 1 contre, 1 abstention, 9 pour

3- Embauche d'un adjoint technique pour 21h/semaine en CDD
Un adjoint technique est indispensable pour seconder Arnaud Voisin dans les multiples tâches qui lui sont dévolues et également le remplacer lorsqu'il prend des congés. Une personne est en poste à l'heure actuelle en CDD mais ne souhaite pas signer un nouveau contrat. Une autre personne doit être trouvée.

4- Proposition de l'ONF d'état d'assiette pour l'exercice 2027 pour la forêt communale de Brusque

5- Proposition de l'ONF d'état d'assiette pour l'exercice 2027 pour la forêt communale indivise de Brusque/Fayet
Franck Issert expose le problème des arbres touchés par les scolites qui ne rapporteront pas grand chose (utilisés pour fabrication papier), un gros volume de casse et d'arbres morts (tempête, sécheresse) qui ne seront pas utilisés pour planches...
La vente est prévue au mois de novembre.
L'ONF se charge de passer un appel d'offre pour vendre sur pied, à la mesure, les bois sains.
Deux personnes de l'équipe municipale assisteront au martelage des parcelles concernées.

Points 4 & 5 — 11 pour

6- Vente de lampadaires déclassés
Olivier Pasturel expose qu'une bonne soixantaine de lampadaires déposés il y a quelques années sont entreposés dans les caves de Saint Thomas.
Il propose de les mettre sur le bon coin pour les vendre. — 11 pour

7- Proposition d'acquisition de terrains à Brusque

Olivier Pasturel expose qu'il s'agit d'un terrain appartenant à Nicole Barré qui pourrait permettre un accès direct et à niveau de la partie haute de Saint Thomas avec accès à la partie refaite. Cet accès direct pourrait servir à un projet d'hébergement d'entreprises.
Le coût serait compris entre 6600 et 12800 euros.
Après discussion, il est convenu d'autoriser Olivier Pasturel de monter un projet mais, pour l'instant, l'acquisition n'est pas à l'ordre du jour (6 pour l'autorisation, 3 absentions, 2 contre)
pas de délibération

8- Décision modificative sur le budget eau/assainissement annulé

Questions diverses :

Fêtes de Noël : Les sapins sont à commander. Quant aux guirlandes et luminaires, il est préconisé de regarder ce que nous possédons et éventuellement se rapprocher de la commune de Saint Affrique qui a récupéré tous les luminaires de Salmanach.

Comité des fêtes : Suite aux incidents de cet été, la présidente Kristelle Vritone ne veut plus continuer. Jean-François Majorel et Katia Pino ont rendez-vous avec cette association ce samedi à 18h. Le conseil en saura plus après cette rencontre.

Rue principale et stationnement : une étude doit être menée avec la DDT, Monsieur Coste dans un premier temps. Il appartiendra à la commune de mettre en œuvre et de solliciter la compréhension des habitants afin de libérer au moins un trottoir. A suivre

Défibrillateur : Il est décidé de le laisser à côté des toilettes publiques. Une signalétique doit être mise en place. Maryline Lefebvre propose de contacter les pompiers pour dispenser une formation à la population.

Kinésithérapeute :
Monsieur Ramen prend sa retraite et quitte son local le 31/10/2026. François Cot, lui-même ancien kiné, a contacté d'autres confrères et en a trouvé un qui prendra ses fonctions dans ce même local courant novembre. Il faut prévoir un rafraîchissement du local et de l'entrée de Saint Thomas.

Chats errants :
Il est décidé à l'unanimité de ne pas signer la convention de la SPA pour l'instant. La commune attendra le printemps et durant cette période sensibilisera les habitants à cette problématique.
Une personne a contacté Monsieur le Maire et, de son côté, essaiera de capturer pour stérilisation, vaccination et adoption des chatons présents au Castellat.

Mutuelle :
Le refuge mutualiste (complémentaire santé indépendante basée à Millau) a proposé une convention afin de pouvoir proposer aux habitants une mutuelle communale à un coût intéressant.
Cette rencontre sera communiquée aux habitants.

Cribas :
Les travaux sur la captation de l'eau et son stockage ainsi que sa distribution continuent. Des analyses sont en cours. Dès que les résultats seront bons, le raccordement aura lieu.

Sanctus et Cusses :
Les deux pompes assainissement du Sanctus et celle de Cusses ont été changées.

Céras :

Le transformateur est vieux, l'armoire électrique est à remettre aux normes.
Les devis sont en cours.
La semaine prochaine, il est prévu une visite de Jean-François Majorel et Olivier Pasturel à VVF siège à Clermont Ferrand (renouvellement du bail).

Ramassage d'encombrants :
Il est demandé de se rapprocher de la Communauté de Communes qui peut, peut-être, offrir ce service.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 19h35.

Le Maire,
Jean-François MAJOREL